



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024
PROVINCE DE QUÉBEC**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal convoquée par avis spécial et par avis public dûment signifié selon la loi par le directeur général, tenue le 29 avril 2024 à 20h00 à l'Église de Saint-Joseph-de-Kamouraska

Sont présents : Nancy St-Pierre, mairesse
Michel Bélanger, conseiller siège no. 1
Jérémy Huckle, conseiller siège no. 2
Charles Montamat, conseiller siège no. 3
Francis Boucher, conseiller siège no. 4
Manon Guérette, conseillère siège no. 5
Renaud Ouellet, conseiller siège no. 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

1 - Mot de bienvenue et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 20h35 par madame Nancy St-Pierre, mairesse. Monsieur Dany Sénéchal, directeur général et greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

22-04-2024

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Sur ce, l'ordre du jour est accepté sur **LA PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.**

3 - SUJET DISCUTÉ

23-04-2024

3-1 Amendement à la résolution no 20-04-2024 / Acceptation de l'intégration de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska Ouest

ATTENDU la résolution no 20-04-2024 (*séance extraordinaire du 22 avril 2024*);

**EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De retirer de la décision du conseil le texte suivant :

QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska peut se retirer à tout moment des négociations si les termes de ladite entente ne répondent pas à ses besoins.

QUE la résolution portant le numéro 20-04-2024 soit amendée en ce sens.

4 - Période de questions

À 21h14, début de la période de questions.

Aucune question, madame la mairesse poursuit donc la séance sans autre délai.

24-04-2024

5 - Clôture et levée de la séance

La séance est levée à 21h15 sur **PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.**

Nancy St-Pierre
Mairesse

Dany Sénéchal
Directeur général et greffier-trésorier